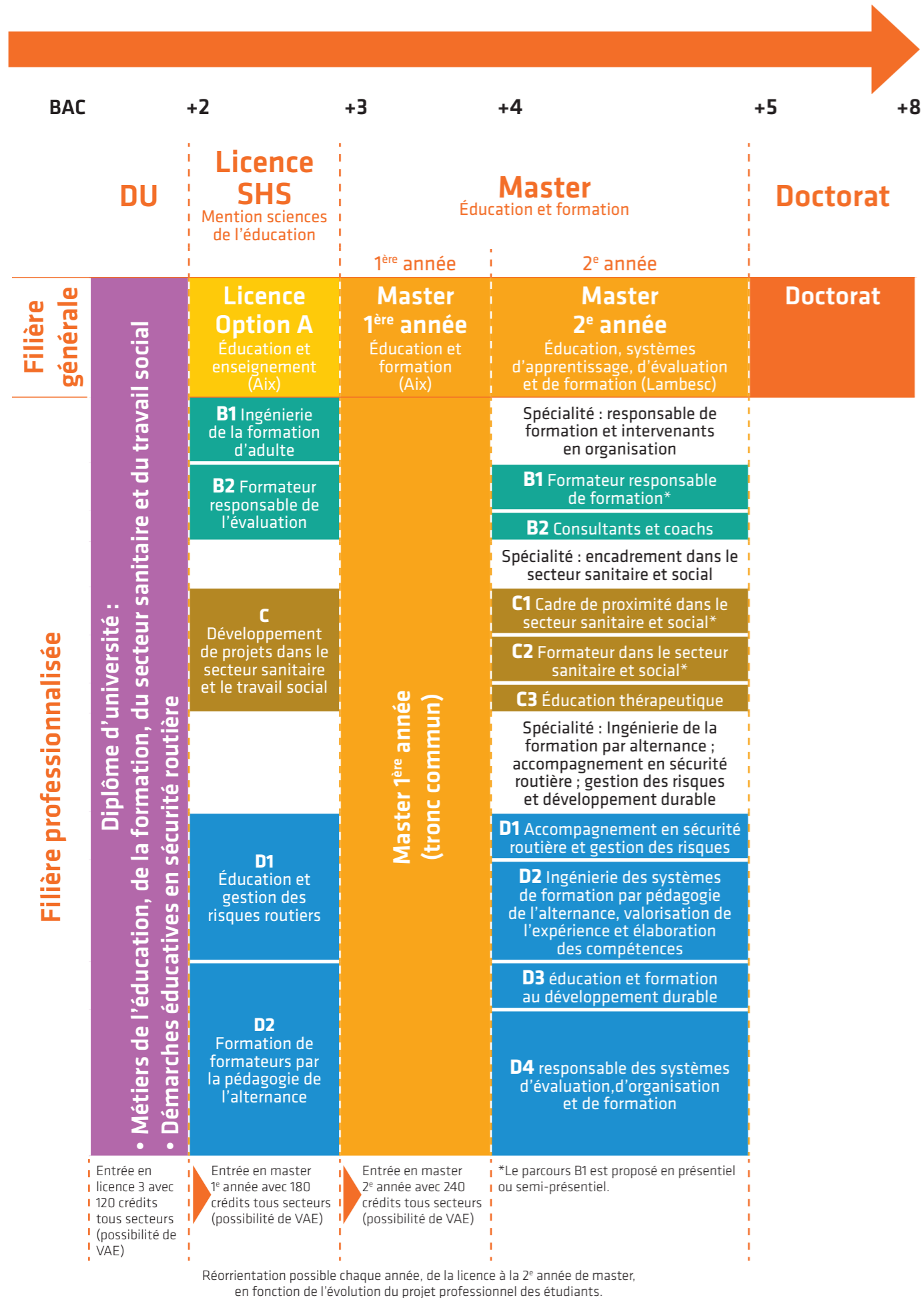


II SCHÉMA DES ÉTUDES



DÉPARTEMENT SCIENCES DE L'ÉDUCATION

LICENCE SHS « ÉDUCATION ET FORMATION » Option B : Formation et évaluation

B2 Formateur responsable de l'évaluation



CONTACTS

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Responsable : Vincent Bonniol / vincent.bonniol@univ-amu.fr

Plus d'informations sur le site du pôle : <http://allsh.univ-amu.fr/psychologie/département/SCE>

Adresses

Site de Lambesc
Département des sciences de l'éducation Hôtel-Dieu
1 avenue de Verdun - F-13410 Lambesc
Tél. : 04 42 57 17 17 - Fax : 04 42 57 17 07
Mail : allsh-lambesc-secretariat@univ-amu.fr
www.univ-amu.fr
allsh.univ-amu.fr/psychologie/département/SCE
www.educaixformations.wordpress.com

Renseignements complémentaires

- La plaquette générale du département des sciences de l'éducation, pour trouver des informations sur les équipes enseignantes, l'organisation des formations, les conditions d'accès à nos diplômes, etc.
- La plaquette planning/tarifs pour connaître les dates des regroupements et les tarifs selon votre statut.
- Le site internet du département des sciences de l'éducation.

LICENCE B2 Formateur responsable de l'évaluation

Ce diplôme s'adresse à tous ceux qui veulent devenir formateur d'adultes spécialisés en évaluation. C'est un cursus en alternance où se forment des formateurs capables de concevoir et de réaliser l'évaluation de la formation :

- en développant des fonctions d'adaptation à des situations éducatives qui évoluent rapidement,
- pour concevoir des actions de formation reliées à des projets de développement et d'évolution et combiner des compétences d'analyse et de compréhension des situations, des politiques et des enjeux.

Objectifs de la formation

- Acquisition par les étudiants de savoirs fondamentaux et de savoir-faire dans les domaines de l'éducation et de la formation.
- Conception, réalisation de dispositifs de formation.
- Conception, réalisation et analyse d'outils d'évaluation dans la formation.
- Animation de groupes de formation.

Compétences visées

Concevoir une formation, évaluation comprise

- Élaborer des programmes ou des parcours de formation.
- Participer à l'élaboration des programmes de formation.
- Définir un contenu de formation pertinent au cahier des charges.
- Participer aux orientations dans le cadre de la politique d'action définie par l'organisme de formation.
- Négocier avec les partenaires les plans de formation.

Réaliser une formation en évaluant la progression

- Transmettre, faire apprendre des savoirs et des savoir-faire inscrits dans une progression au moyen de techniques éducatives appropriées.
- Manipuler et mettre en oeuvre des outils, matériels et équipements dans le cadre de situations de formation.
- Évaluer chemin faisant la pertinence des tâches.

Réguler une formation par l'évaluation

- Évaluation des plans de formation réalisés.
- Identification des dysfonctionnements et propositions de réajustements ou de réorientations, diagnostics et préconisations d'amélioration.
- Proposition et planification de stratégies de formation appropriées à l'organisme.
- Assistance à la réorientation de la politique de formation.
- Participation à l'expérimentation, au suivi et au bilan de la réalisation des dispositifs proposés.

Évaluer une formation

- Évaluer les parcours individuels des stagiaires et en assurer le suivi.
- Rendre intelligible le changement repérable avec la participation du stagiaire.
- Établir les bilans et rapports d'étapes, rendre des comptes et donner son avis au coordinateur pédagogique sur le déroulement de la formation.
- Proposer les conditions d'amélioration des compétences des formateurs.
- Établir les bilans de qualité des formations réalisées.
- Évaluer les résultats des actions menées.

Types d'emplois accessibles

Poste 1 : Formateur dans la formation professionnelle (appelé aussi animateur de formation ou chargé de formation ou moniteur de formation ou assistant de formation).

Poste 2 : Responsable pédagogique (ou coordinateur pédagogique ou directeur de secteur ou directeur de département ou responsable de formation dans un organisme de formation).

Poste 3 : Ingénieur de formation (ou formateur-technique ou conseiller en formation ou concepteur-organisateur en formation).

C'est-à-dire :

- Construction des offres de formation.
- Organisation du recrutement des stagiaires.
- Animation d'une équipe de collaborateurs formateurs.
- Coordination des actions de formation, d'architectures de systèmes de formation.
- Analyse des demandes de formation individuelle, collective, privée, publique.
- Assistance technique pour l'élaboration d'un projet de formation.
- Assistance technique pour la construction d'un itinéraire de formation.
- Assistance technique pour l'élaboration d'outils et de dispositifs de formation.
- Assistance technique pour la conception d'outils et de dispositifs d'évaluation de la formation.
- Construire des référentiels de compétences.
- Installer des évaluations des situations, des dispositifs de formation et des projets.

Voir fiches ROME :

- K2101 Conseil en formation
- K2102 Coordination pédagogique
- K2111 Formation Professionnelle)

Conditions d'accès

La commission pédagogique constituée des responsables de parcours décide de l'accès en licence 3 :

- pour tout titulaire d'un diplôme de 120 ECTS.
- pour tout titulaire d'un diplôme d'État, préparé en 3 ans ou plus, permettant l'exercice d'une profession de santé (sanitaire – sociale – paramédicale) – (arrêté du 29.09.1993 et arrêté du 08.01.2002)
- pour tout titulaire d'un diplôme Bac + 2 complet (BTS, DUT, diplôme d'État d'éducateur spécialisé, diplôme d'État d'assistant et de service social, diplôme d'État aux fonctions d'animateur)
- pour tout titulaire d'un Bac + 10 années d'expériences professionnelles
- par la validation des acquis de l'expérience (VAE) – loi de 2002.

Organisation

Formation bloquée une semaine par mois, plus les stages ; distribuée en dix modules d'une valeur de six crédits européens chacun.

Évaluation par compétences

Il s'agit de construire des connaissances transférables. Les contenus de la formation proposée visent davantage l'appropriation de connaissances générales, l'élaboration de problématiques et la réflexion méthodologique que la seule acquisition d'une série d'outils et de techniques.

Les situations de contrôles sont variées (individuelles, collectives, en groupe – écrit, oral ; devoir sur table, dossier, rapports de stages). Sont appliquées les dispositions générales de l'arrêté du 9 avril 1977 : unités d'enseignement capitalisables ; validation obtenue si la moyenne des notes atteint 10/20 ; compensation sans note éliminatoire, toute absence à une épreuve empêche la compensation.

Pédagogie

Petits groupes hétérogènes, pédagogie active, suivi pédagogique différencié, alternance de travaux de groupe, d'analyses de pratiques, d'apports et de productions théoriques réflexives individuelles.

Suivi personnalisé du projet professionnel de l'étudiant par le responsable pédagogique et le tuteur de stage, interface avec les organismes de formation.

L'équipe des formateurs

Outre les enseignants-chercheurs du département des sciences de l'éducation, la participation d'universitaires invités et de professionnels hautement qualifiés assure la complémentarité nécessaire des approches et des pratiques autour du projet commun d'accroissement et de diversification des compétences. Le volume horaire des intervenants professionnels de la formation d'adultes varie chaque année, ainsi que leur choix précis en fonction des opportunités et des projets des étudiants.

Éléments de contenus de la formation

Des fondamentaux à utiliser :

- Différencier formation - pédagogie - andragogie.
- Caractériser la relation éducative par rapport à la relation d'aide et à la relation thérapeutique.
- Différencier posture, position, mission, figures, rôle et statuts du formateur.
- Connaître les modèles de la formation et les modèles du projet.
- Distinguer autoévaluation et co-évaluation.
- Connaître les caractéristiques du behaviorisme et du constructivisme pour la démarche de projet.
- Spécifier les types de régulations pour les démarches qualité.
- Connaître les dispositifs de la mesure en évaluation, du fonctionnalisme par objectifs, du structuralisme en évaluation, de la systémie en évaluation et de l'évaluation située.
- Différencier les modes d'étayage : guidage et accompagnement.
- Distinguer les méthodes de recherche en éducation.

Bibliographie

- Bonniol, J.-J. & Vial, M. (2^{ème} édition 2012). Les modèles de l'évaluation. Bruxelles : De Boeck.
- Collectif HAS (2011). Guides, méthodes et outils d'aide à la mise en œuvre de l'Évaluation des Pratiques Professionnelles. www.has-sante.fr
- Vial, M. - Mencacci, N. (2007). L'accompagnement professionnel - Méthode l'usage des praticiens exerçant une fonction éducative. Bruxelles : De Boeck.
- Vial, M. (2012). Se repérer dans les modèles de l'évaluation : histoire - méthodes - outils. Bruxelles : De Boeck.